Anim'Enfance
Association Intercommunale

38 Rue de l'Occitanie
46 200 Saint-Sozy
Tel : 05 65 32 25 67
E-mail : animenfance@orange.fr
Site : anim-enfance.org

Projet Pédagogique





Anim'Enfance
Accueil de Loisirs
APPLICABLE AU 1ER JANVIER 2026

Sommaire

- Préambule
- Présentation
 - Les Locaux
 - Le fonctionnement
 - Les partenaires
- Les objectifs Pédagogiques
- Une journée Type
- Conclusion



❖ Préambule

Le projet pédagogique a pour but d'informer les familles, leurs enfants, les animateurs, et tous les partenaires de l'organisation de l'Accueil de Loisirs sans hébergement mais aussi et surtout des valeurs défendues au sein de notre association. Il nous permet de présenter les méthodes pédagogiques destinées à atteindre les finalités éducatives de notre structure.

Ainsi, il renseignera tous les acteurs sur les orientations fondamentales que la structure s'engage à mettre en œuvre dans le cadre de l'accueil des enfants.

❖ Présentation

L'association Anim'Enfance est née en Mars 1982. Elle a ses locaux situés dans la commune de Saint-Sozy, village au Nord du Lot (au confins des départements de la Dordogne et de la Corrèze).

L'association Anim'Enfance gère différentes structures, c'est une association gérée par des parents bénévoles. Tous les membres élisent chaque année en Assemblée Générale un Conseil d'Administration (CA) qui assume la gestion administrative, financière et humaine de la structure. Pour le suivi quotidien, le CA délègue ses pouvoirs à un bureau, constitué d'une équipe de 6 personnes.
Tous les ans, en fonction du départ des membres du CA, le relais se fait avec de nouveaux parents pour ainsi assurer la pérennité de la structure.

Cette association gère une crèche qui dispose d'un agrément de 16 enfants et des locaux qui jouxtent l'accueil de loisirs, ce qui permet des échanges inter actifs et l'adaptation des plus grands de la crèche vers l'Accueil de Loisirs.

Elle gère aussi plusieurs relais petite enfance, ils fonctionnent (hors vacances scolaires) sur 3 sites : à Souillac : tous les mardis, à Lamothe-Fénelon : 1 mercredi sur 2 et à Saint-Sozy : 1 jeudi sur 2.
Ces relais petites enfance sont un lieu de rencontres et d'échanges pour les assistantes maternelles, les enfants, les parents et les futurs parents dans la convivialité et autour d'une activité proposée par Isabelle ALBAGNAC (Educatrice de Jeunes Enfants).

Mais aussi un Accueil de Loisirs Sans Hébergement qui lui a un agrément de 32 enfants (20 moins de 6 ans et 12 plus de 6 ans). Il accueille les enfants de plusieurs communes du RPI : Saint-Sozy, Meyronne, Mayrac, Creysse, Lacave, Baladou, Rocamadour et Montvalent.

Saint-Sozy fait partie de la Communauté de Communes Causse et Vallée de la Dordogne – CAUVALDOR – regroupant 79 communes du Nord du Lot.

CAUVALDOR est organisé en Pôles : 4 pôles territoriaux, sous la responsabilité d'un Vice-président, permettent à notre vaste territoire d'assurer une gestion de proximité entre les élus et les habitants. Ils sont a la disposition du public, sur rendez-vous, pour toute information.

➢ Les Locaux

Les locaux de l'association sont implantés au centre du village, à côté du stade, du gymnase et de l'école élémentaire. Ils sont mis à disposition par la mairie de Saint-Sozy.

Les locaux de l'Accueil de Loisirs disposent de nombreux aménagements afin que chacun trouve sa place.
Dans la salle principale il y a plusieurs espaces : un coin dinette/nurserie, une table pour dessiner, un espace détente avec un canapé et des livres, des jeux de sociétés pour tous, un tapis avec des voitures, garages et personnages en libre accès.
Les enfants peuvent également se regrouper autour de jeux de sociétés ou de construction. Des moments de détente sont proposés dans la bibliothèque à l'étage.
Les plus jeunes ont la possibilité de faire la sieste dans un dortoir au calme situé à l'étage du bâtiment où chacun a son lit.

A l'extérieur, un grand parc clôturé permet toutes sortent d'activités en plein air : jeux de ballons, vélos, trottinettes, draisiennes et jeux de sables.

Nous avons également accès au stade de Saint-Sozy pour organiser de grands jeux collectifs et au gymnase les jours de mauvais temps !

➢ Le Fonctionnement

L'Accueil de Loisirs accueille les enfants de 2 ans ½, 3 ans (scolarisés) à 11 ans. Durant les mercredis et pendant les vacances scolaires il est ouvert de 7h30 à 18h30. Les demi-journées avec ou sans repas sont possibles.
La capacité d'accueil de la structure est de 32 enfants ; 20 enfants de moins de 6 ans et 12 enfants de plus de 6 ans.

Il prend en charge les enfants dont les parents travaillent et répond ainsi à un réel besoin d'accueil. Il s'adresse également aux enfants qui font le choix de venir et de participer aux activités proposées.
Pendant les vacances scolaires, des enfants de vacanciers ou séjournant « chez papy-mamie » fréquentent occasionnellement le centre.

Des repas équilibrés sont préparés par une personne référente et sont pris dans la salle d'activité ou dans le jardin aux beaux jours.

Le planning des activités des mercredis est programmé pour deux mois avec une fiche de pré-inscription qui est à rendre à une date butoir. Pour les petites et grandes vacances un autre programme est diffusé.

En plus des activités sur site, des activités sportives ou culturelles sont programmées à l'extérieur pendant les vacances scolaires. Durant ces sorties en petit groupe « 6 ou 7 » ou en grand groupe, avec des tranches d'âges définies sont organisées, ces sorties s'effectuent avec le mini bus prêté par la commune.
Les activités sportives sont encadrées par des animateurs titulaires du Brevet d'Etat.

L'été des « camps » sont mis en place, les enfants ont la possibilité de pratiquer une ou des activités sportives avec un encadrement spécialisé et de découvrir un milieu différent.
Ces camps permettent aux enfants de mener une vie de groupe qui implique donc leur participation aux tâches domestiques (donner un coup de main à la cuisine, mettre le couvert, faire la vaisselle, aller chercher de l'eau, rangement …)
C'est l'occasion, sous l'œil vigilant de l'animateur, d'apprendre à collaborer en s'amusant et de faire bon nombre de découvertes.

Le centre est conçu de manière à accueillir des enfants souffrant de troubles de santé ou de handicaps.

Une rencontre d'équipe a lieu une fois par mois pour préparer les plannings activités et faire le bilan des journées de centre.

Une fois par mois, la Directrice se réunit avec les membres du bureau pour régler les éventuels problèmes de vie quotidienne et mettre en place des projets ou festivités organisées.

➢ Les Partenaires

Le financement de l'Accueil de Loisirs est assuré par le règlement des parents, la CAF, la MSA, les subventions des mairies du CEJ (Saint-Sozy, Lacave, Meyronne, Mayrac, Creysse, Baladou, Montvalent et Rocamadour), et le Conseil Général du Lot.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Lot

le Lot
DÉPARTEMENT DU LOT
CONSEIL GÉNÉRAL

msa
santé
famille
retraite
services



❖ Les Objectifs Pédagogiques

Ils sont directement inspirés du projet éducatif pour en traduire les grandes lignes. Il s'agit donc des orientations pédagogiques que nous souhaitons développer dans le cadre de l'Accueil de Loisirs. Voici les engagements pédagogiques de l'ALSH :

- ***Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière***

 Chaque enfant a sa propre histoire et nécessite que celle-ci soit prise en considération. En effet, l'histoire familiale, les origines, les relations sociales, l'environnement... sont tout autant d'éléments qui peuvent expliquer des comportements et peuvent aider une équipe d'animation dans la mise en œuvre des animations.

- ***Respecter les rythmes individuels des enfants***

 Chaque tranche d'âge à un rythme de vie spécifique : temps de compréhension, besoin de repos, capacité à réussir certaines activités... Prendre en compte le rythme de chacun nous permet d'adapter notre fonctionnement à chaque enfant : accueil échelonné, sieste, repos entre les activités...

- ***Permettre à chaque enfant de se construire des repères***

 Il faut mettre en place des éléments pour permettre à chaque enfant de se construire des repères dans le temps, l'espace et dans les relations avec les autres. C'est un préalable à une acquisition plus rapide d'autonomie. Par exemple : les équipes d'animation stable, le déroulement de la journée, des lieux d'animations définis (jeux sportifs, jeux sociétés, jeux d'imitation, repos...).

- ***Rendre les enfants acteurs de leurs loisirs***

 Sur le long terme, nous accompagnons les enfants pour se construire en tant que futur citoyen. Cet apprentissage de la citoyenneté passe par " le faire ensemble ", la mise en œuvre d'un projet où chacun peut trouver sa place. Cela se traduit par une écoute et une prise en compte des souhaits des enfants, par des temps où les enfants choisissent, et s'organisent (grands jeux, choix d'activités...).

- ***Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie***

 Chaque enfant désire grandir, devenir adulte pour être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme. Il n'y a pas un âge où on devient autonome. A chaque étape de son enfance puis de son adolescence, on progresse vers davantage d'autonomie. Les enfants sont par exemple systématiquement associés aux tâches de rangement du matériel, de débarrassage des tables de repas…

- ***Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins***

 Nous favorisons une démarche de projet, où les enfants sont parties prenantes. Nous diversifions au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun.

❖ La vie quotidienne

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

L'accueil échelonné du matin :
Les enfants arrivent à partir de 7h30, ils sont accueillis par une animatrice qui dialogue avec les parents pour d'éventuelles transmissions.
Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs.
Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner ou même de ne rien faire …

L'équipe d'animation arrive à 9h00-9h30 afin de seconder la première animatrice.

Les activités (manuelle, culturelle ou sportive) débutent vers 10h. Elles sont proposées en fonction de l'âge des enfants, de leurs envies…et de la météo.
L'enfant est libre du fonctionnement de sa journée à l'Accueil de Loisirs.
Il n'y a pas d'obligation de participer aux activités quelles qu'elles soient.
Il arrive fréquemment que 2 activités soient proposées simultanément afin de permettre à chacun de pouvoir choisir ce qu'il préfère sur son temps de loisirs.

Vers 12h00 c'est le déjeuner, il est préparé sur place par une personne référente.
Après un passage aux toilettes et le lavage des mains, les enfants s'installent à table selon leur envie.
Chacun est invité à goûter mais nous ne forçons pas un enfant à manger.

A la demande des parents ou des enfants, ils peuvent faire la sieste, un dortoir leur est réservé. Ce moment de sieste est proposé après le repas vers 13h30/13h45. Une animatrice accompagne les enfants dans le dortoir, les aide à se déshabiller et reste jusqu'à l'endormissement de chacun.

Dans la mesure du possible les animatrices alterneront activités manuelles, jeux extérieurs, jeux libres…
Les activités reprennent vers 14h30, avec une animatrice pour les enfants qui souhaitent commencer ou terminer une création.

Un goûter sera servi vers 16h/16h15, dans le même principe que le repas.

L'arrivée des parents sera un moment de rencontre entre l'équipe d'animation, notamment avec la Directrice. Ces temps d'échanges permettent de discuter de leurs enfants et de la journée passée.

Pour des raisons de sécurité, chaque enfant ne peut quitter l'Accueil de Loisirs qu'avec l'accord de l'équipe et confié au parent qui vient le chercher.

❖ LE PEDT

Le Plan Educatif de Territoire est travaillé en partenariat avec l'Ecole de Saint-Sozy, le SIVU et la directrice de l'Accueil de Loisirs, dont elle en est la coordinatrice, puis il sera validé par la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports).
Il a pour but de rassembler les institutions qui travaillent autour des enfants, souvent les mêmes qu'à l'Ecole, pour faire graviter autour de ces enfants des projets, des valeurs, des objectifs.
Pour la première fois en 2025, a été organisé le Carnaval d'Anim'Enfance en partenariat avec l'Ecole.
Ceci dit, nombre de festivités sont déjà organisées en partenariat avec l'APE (Association des parents d'Elèves).
D'autres projets sont susceptibles de naître comme par exemple un jardin partagé.

❖ Conclusion

Le projet pédagogique est un « contrat » conclu entre les animateurs et l'équipe de direction pour la mise en œuvre des mercredis et des vacances des enfants accueillis sur le centre de loisirs.
Il est présenté à tous les animateurs durant les réunions de préparation des vacances afin que ces derniers le comprennent, se l'approprient, le valident et l'utilisent pour l'organisation du programme d'activités. Il est enfin l'outil incontournable pour vérifier l'atteinte des objectifs du projet éducatif de l'association.





L'équipe d'Animation